

INGENIEUR DE QUALIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES H/F

Filières liées :

Agriculture biologique

Agrofourniture

Agroéquipement

Aquaculture

Equine

Forêt

Grandes cultures

Horticulture

Paysage

Productions animales

Vigne et vin

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/ingenieur-de-qualification-des-exploitations-agricoles-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Conseiller, animer, aider, accompagner

Contrôler, vérifier, mesurer

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Agriculture générale et agriculture biologique

Animaux

Nature, environnement, forêt, eau

Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

L'ingénieur de qualification réalise des diagnostics, des audits à blanc et suit les différents dossiers :

- Il évalue le niveau de l'exploitation agricole par rapport aux exigences consignées dans un référentiel d'origine privée (issu par exemple de la grande distribution) ou publique (tel que celui de l'agriculture raisonnée).
- Il identifie les points à améliorer.
- Il rédige les comptes rendus des diagnostics ou des audits à blanc.
- Il élabore des fiches de suivi.

L'ingénieur de qualification apporte des conseils personnalisés :

- Il fournit une aide à l'amélioration des installations (investissements...).
- Au plan organisationnel, il préconise les outils de traçabilité et accompagne les agriculteurs dans leur mise en place.
- Au plan réglementaire, il se prononce sur les aménagements nécessaires à la qualification, en proposant des solutions techniques (stockage des produits phytosanitaires, mise en place de bacs de rétention de fuel, par exemple).
- Il assiste les agriculteurs dans le montage des dossiers de subventions.
- Il s'informe régulièrement des modifications de la législation.
- Il se met, si besoin, en relation avec les organismes de contrôle certificateurs.

L'ingénieur de qualification mène des démarches d'information et de communication, internes et externes :

- Il entretient des relations étroites avec l'organisme de contrôle externe et les auditeurs chargés des audits de qualification.
- Il prépare et anime les réunions de la commission de qualification chargée d'attribuer les qualifications dans le cadre des référentiels privés.
- Il organise et conduit des réunions d'information à destination des agriculteurs intéressés par la démarche.
- Il fait connaître la démarche auprès des partenaires économiques et techniques de la région et de la presse professionnelle.

Conditions d'exercice

L'ingénieur de qualification travaille pour un organisme de développement agricole (Chambre d'agriculture, CETA(1) ou éventuellement une coopérative agricole). Il exerce en partie sur le terrain (diagnostics, audits, conseils, rencontres de partenaires, opérations de communication...) et en partie au bureau (réalisation des documents associés à la qualification, veille réglementaire, montage des dossiers de subvention...).

La période hivernale où les agriculteurs sont plus disponibles est plus propice pour les visites de terrain. Autonome dans l'organisation de son travail, il rend compte de ses activités à son responsable hiérarchique ou à ses adhérents dans un cadre associatif.

(1) Centre d'étude technique agricole

Compétences et qualités

L'ingénieur de qualification, outre ses connaissances du milieu agricole, détient des compétences en communication. Il dispose d'un bon relationnel et sait convaincre. Son organisation et son sens pratique lui permettent de structurer ses actions. Enfin, il est capable d'animer des groupes.

Perspectives d'évolutions

L'ingénieur de qualification, avec le développement de ses connaissances en techniques agricoles et des compétences supplémentaires en management peut envisager un poste de directeur de service ou d'établissement (en secteur associatif).

Il pourra également choisir de s'orienter vers la qualité des produits dans d'autres secteurs d'activités, en tant que responsable de qualité ou auditeur qualité par exemple.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com